

<http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article738>



nouveaux rythmes - mise en place des T.A.P.

- La Vie de l'Ecole - les N.A.P. & T.A.P (Nouvelles Activités / Temps d'Activités Périscolaires) -



Date de mise en ligne : mercredi 9 juillet 2014

Copyright © École Maternelle Jeanne Lecourt - Bléré (37) - Tous droits

réservés

nouveaux rythmes - mise en place des T.A.P.

<p>À l'invitation de la nouvelle municipalité, les familles, les personnels et les enseignants, toutes les personnes concernées par la mise en place de la "réforme des rythmes scolaires" étaient conviées au Centre Socioculturel le 12 juin 2014.</p> <p>Ci-contre le compte rendu de cette rencontre.</p> <p>*****</p> <p>Prochainement, vers le 20 juin, un dossier complet expliquant les conditions de la mise en place des nouveaux horaires et d'inscription aux T.A.P. sera distribué aux familles.</p> <p>Une réponse sera demandée pour le 27/06 pour permettre de préparer les plannings.</p> <p>Ainsi, nous faisons le maximum pour que les enfants bénéficient au plus vite à la rentrée de conditions dignes d'accueil dans cette nouvelle organisation autour du Temps Scolaire.</p>	<p>inf à voir aussi</p> <p>o Grille des Horaires de rentrée 2014 :</p> <p>5</p> <p>historique :</p> <p>http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-jeanne-lecourt-blere/local/cache-vignettes/L400xH225/ryt_hmejpg-b0b0a5-22c7a.jpg</p>
<p>CONTACTS : pour toutes les questions d'ordre général sur les T.A.P., c'est auprès de l'adjoint chargé des affaires scolaires qu'il faut se retourner, dont voici l'adresse électronique :[@]</p> <p>Certaines questions peuvent être traitées par l'école.</p> <p>Voir avec la directrice, le directeur.</p>	

Mise en ligne (au 23 juin 14) des documents TAP pour la rentrée

4 documents sont distribués et proposés au téléchargement ici (les PS de sept. 2014 ne sont pas directement concernés) :

- le Document Explicatif [télécharger](#) , qui est à lire et à conserver (version spéciale futurs PS [télécharger](#)) ;
- le Règlement Intérieur [télécharger](#) , qui est à lire et à conserver ;
- la Fiche de Renseignements [télécharger](#) , pour les urgences et les informations médicales, à rendre à l'école ;
- la Fiche d'Inscription période I [télécharger](#) et période II [télécharger](#) , qui est à rendre le 27 juin. Elle comporte les vœux des familles et doit faire l'objet d'un dépouillement qui va prendre beaucoup de temps. D'où l'impératif de la rendre à l'école au plus vite.

nouveaux rythmes - mise en place des T.A.P.

ATTENTION : pour l'école maternelle, cette fiche de voeux est en 2 parties :

une pour la période 1 (sept. + oct.14)

l'autre pour la période 2 (nov. + déc.14).

<p>Qu'est-ce qui se cache derrière les T.A.P. ? (en attente de définitions par les intervenants)</p>	<p><u>ASTUCE</u> : pour actualiser la page, utilisez la combinaison de touches Ctrl + F5</p>		
<p>LUNDI</p>	<p>Contes (ex-enseignante)</p> <p>Écoute, lecture et illustration de contes. Activités calmes pour respecter ce moment de transition entre repas et reprise de l'enseignement.</p>	<p>Jeux d'opposition (animateur sportif)</p> <p>[ce n'est pas du Judo, mais...]</p>	<p>Bibliothèque (animateur CSC)</p> <p>Temps calmes alternés de lectures collectives et l'utilisation ponctuelle d'un "raconte tapis" ou d'un "Kamishibai".</p>
<p>Théâtre Dansé (animateur ALSH)</p> <p>Animation sur l'imagination, l'expression et la création de chacun.</p>	<p>Ombres chinoises (animateur ALSH)</p> <p>Création de décors et d'histoires avec les enfants.</p>	<p>Marionnettes (animateur ALSH)</p> <p>Confection et animation des marionnettes (avec histoire) à partir d'éléments de récupération.</p>	<p>Non-activité dirigée ="Tap à rien faire" (animateur ALSH)</p> <p>« l'art dans tous ces états » À partir de matériaux de récupération, activités autour de la mosaïque, de la peinture, du modelage... Le souhait étant de « laissé faire » tout en cadrant et en apprenant aux enfants des techniques simples.</p>
<p>MARDI</p>	<p>Balle à la main (animateur sportif)</p> <p>[ce n'est pas du Hand Ball, mais du Jeu de balle à la main...]</p>	<p>Baby Gym (animateur sportif)</p>	<p>Bibliothèque (animateur CSC)</p> <p>Temps calmes alternés de lectures collectives et l'utilisation ponctuelle d'un "raconte tapis" ou d'un "Kamishibai".</p>

nouveaux rythmes - mise en place des T.A.P.

<p>Éveil musical (école musique)</p> <p>[des précisions FIN Août, après nomination du professeur]</p>	<p>Scrapbooking (animateur ALSH)</p> <p>ou créacollage, collimage : forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor</p> <p>Création d'album, de cadre photo avec diverses couleurs et matières.</p>	<p>Récupération (animateur ALSH)</p> <p>Création de personnages et de mascottes, réalisation rigolotes selon l'imagination des enfants.</p>	<p>Place aux jeux (animateur ALSH)</p> <p>Jeu du monde, découverte de jeux atypiques, création de jeux et jeux sportifs selon le temps.</p>
<p>JEUDI</p>	<p>Balle à la main (animateur sportif)</p> <p>[ce n'est pas du Hand Ball, mais du Jeu de balle à la main...]</p>	<p>Gym (animatrice)</p> <p>Afin de développer l'éveil psychomoteur de l'enfant, la gymnastique dans sa partie douce ou dynamique amènera votre enfant à l'approche de l'autonomie.</p> <p>De l'équilibre à l'expression corporelle, enrichissant sa motricité et sa coordination.</p> <p>Les bases : rouler, sauter, se balancer, tourner, danser, courir, se réceptionner, des déplacements ludiques à la mémorisation des gestes ainsi que la relation aux autres.</p> <p>Se dépenser, pour grandir, s'épanouir en s'amusant.</p>	<p>Éveil corporel (animatrice)</p> <p>- Permettre à l'enfant de satisfaire son besoin de jouer, de s'exprimer et de s'affirmer au travers d'expressions corporelles, d'éveil corporel.</p> <p>- Séance se déroulant sur des fonds musicaux calmes ou plus rythmés avec des jeux de danses en rondes, de mimes, d'imagination... Des instruments (bâton de pluie, sifflet...) pourront, parfois, être utilisés.</p> <p>- Chaque séance se terminera par un moment de détente pour un retour au calme (petites musiques très calme...).</p>
<p>Jeux de Société (animateur)</p>	<p>Théâtre Dansé (animateur ALSH)</p> <p>Animation sur l'imagination, l'expression et la création de chacun.</p>	<p>Contes animés (animateur ALSH)</p> <p>Création d'histoires avec les enfants, création de personnages et de déguisements pour jouer le conte.</p>	<p>Non-activité dirigée ="Tap à rien faire" (animateur ALSH)</p> <p>À l'extérieur ou à l'intérieur, l'animateur s'adaptera aux souhaits des enfants : une lecture, un jeu de ballon... Du matériel sera toujours mis à disposition pour que les enfants puissent se sentir libres de faire une activité tranquille.</p>

Mise en ligne le 09 juillet

nouveaux rythmes - mise en place des T.A.P.

Pour répondre à la demande de quelques familles,
voici les tableaux d'affectation des enfants dans les activités,
suite aux voeux exprimés par les parents.

Ces affectatations seront à confirmer à la rentrée.

Vos remarques et suggestions sont à envoyer à :

[2]

[tap 1]

[TAP 2]